Ahuntsic-Cartierville
Montréal

AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION
RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES (EXERCICE FINANCIER 2027)

AVIS est donné, conformément aux dispositions de l'article 146 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4), que lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville qui sera tenue le 9 novembre 2026, à 19 h, à la Maison de la culture Ahuntsic-Cartierville située au 10300, rue Lajeunesse, 1er étage, un avis de motion sera donné en vue d'adopter le Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2027).

FAIT à Montréal, le 27 octobre 2026.

Le secrétaire d'arrondissement,
Chantal Châteauvert